FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Carfentrazone 40 WG MUP

FDS n°: FO004353-3-A Date de révision: 2021-07-20

Format: NA Version 1



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit Carfentrazone 40 WG MUP

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit FO004353-3-A

Legacy Product Code 50002567

Synonymes CARFENTRAZONE-ETHYL:

ethyl α,2-dichloro-5-[4-(difluoromethyl)-4,5-dihydro-3-methyl-5-oxo-1H-1,2,4-triazol-1-yl]

-4-fluorobenzenepropanoate (CAS name);

ethyl (RS)-2-chloro-3-[2-chloro-5- (4-difluoromethyl-4,5-dihydro-3-methyl-5-oxo-1H-1,2,4-triazol-1-yl) -4-fluorophenyl] propionate (IUPAC name)

Ingrédient(s) actif(s) Carfentrazone-éthyle

Famille chimique Triazolinones

PCP # 34141

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée : Herbicide

Restrictions conseillées pour

l'utilisation

Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Adresse du fournisseur FMC of Canada Limited

6755 Mississauga Road, Suite 204

Mississauga, ON L5N 7Y2

Canada

Web: https://ag.fmc.com/ca/en

Phone (AgHotline): 1-833-FMC-PPAC (1-833-362-7722)

Email: SDS-Info@fmc.com

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Urgences médicales :

1 800 / 331-3148 (États-Unis et Canada)

1 651 / 632-6793 (Tous les autres pays - Collectionner)

En cas d'urgence concernant une fuite, un incendie, un déversement ou un accident,

appelez le:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - USA)

1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Remplaçant)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Version 1

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Mot indicateur: Attention

Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux



Conseils de prudence - Prévention

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient selon les directives de l'étiquette

HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Famille chimique

Triazolinones.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Carfentrazone-éthyle	128639-02-1	40
Crystalline silica, quartz	14808-60-7	<1
Naphthalene sulfonic acid-formaldehyde	9084-06-4	15 - 20
condensate, sodium salt		

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux

Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

Version 1

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant

15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître

le traitement approprié.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance;

puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement

approprié.

Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de Ingestion

traitement. Faire boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler II ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente

Les plus importants symptômes et Peut causer une irritation des yeux. effets, aigus ou retardés

Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Un examen médical immédiat est requis en cas d'ingestion. Il peut être utile de montrer cette fiche de données de sécurité au médecin.

Note au médecin traitant: Un antidote spécifique pour l'exposition à ce produit n'est pas connu. Un lavage gastrique et / ou l'administration de charbon activé peuvent être envisagés. Après décontamination, le traitement doit être axé sur le contrôle des

symptômes et de l'état clinique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Incendie mineur Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Aucun connu

Eau pulvérisée. Mousse. Incendie majeur

Moyens d'extinction inappropriés Évitez les jets puissants.

Dangers spécifiques du produit

Produits de combustion dangereux

Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, toxiques, irritants et

inflammables tels que les oxydes d'azote, le fluorure d'hydrogène, le chlorure d'hydrogène, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et divers composés

organiques fluorés et chlorés.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets. Isoler la zone d'incendie. Évaluer le vent.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources

d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Divers Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance

téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du

produit et de l'entreprise » ci-dessus.

Tenir les personnes et les animaux à l'abri des fuites / déversements et au vent. Gardez les Précautions environnementales

matériaux hors des lacs, des ruisseaux, des étangs et des égouts. Garder hors des voies

Version 1

navigables. Ne pas rejeter dans l'environnement.

Méthodes de confinement

Le cas échéant, les drains d'eau de surface devraient être couverts. Des déversements mineurs sur le sol ou une autre surface imperméable doivent être immédiatement balayés ou de préférence aspirés à l'aide d'un équipement avec un filtre final à haut rendement. Transférer dans des conteneurs appropriés. Nettoyez la zone avec du détergent et beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant inerte tel qu'un liant universel, de la terre de Fuller, de la bentonite ou d'une autre argile absorbante et recueillir dans des récipients appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Méthodes de nettoyage

Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas

contaminer d'autres pesticides, engrais, eau, aliments ou aliments pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'inhalation de la poussière. Laver à fond après manutention. Retirer les vêtements et

les chaussures contaminés.

Entreposage Conserver dans des récipients étiquetés et fermés. La salle de stockage doit être construite

avec un matériau incombustible, fermée, sèche, ventilée et avec un sol imperméable, sans accès des personnes non autorisées ou des enfants. Un panneau d'avertissement indiquant «POISON» est recommandé. La pièce ne doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas être présents. Une station de lavage des mains devrait être

disponible.

Matériel d'emballage Doit uniquement être conservé dans son emballage d'origine.

Produits incompatibles Aucun connu

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
TWA: 1 mg/m ³	-		
TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 50 µg/m ³	IDLH: 50 mg/m ³	Mexico: TWA 0.025
		TWA: 0.05 mg/m ³	mg/m³
Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³ respirable	TWA: 0.025 mg/m ³
	TWA: 1 mg/m³ TWA: 0.025 mg/m³ Colombie-Britannique	TWA: 1 mg/m³ - TWA: 0.025 mg/m³ TWA: 50 µg/m³ Colombie-Britannique Québec	TWA: 1 mg/m³ IDLH: 50 mg/m³ TWA: 50 μg/m³ IDLH: 50 mg/m³ TWA: 0.05 mg/m³ Colombie-Britannique Québec TLV-TWA pour l'Ontario TWA: 0.025 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ TWA: 0.10 mg/m³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez

l'équipement recommandé.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de

pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial. Maintenir un

bain oculaire et installations de mouillage rapide dans la zone de travail.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures ou bottes sécurité.

Version 1

Protection des mains Utilisez des gants de protection en matériaux chimiques en nitrile ou en néoprène. Laver

l'extérieur des gants avec de l'eau et du savon avant de les réutiliser. Vérifiez régulièrement

pour des fuites.

Protection respiratoire Le produit ne présente pas automatiquement une préoccupation d'exposition à l'air pendant

la manipulation normale. En cas de déversement accidentel du produit qui produit une vapeur ou un brouillard lourd, les travailleurs doivent porter un équipement de protection respiratoire officiellement approuvé avec un filtre universel incluant un filtre à particules.

Mesures d'hygiène De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des

yeux et de la peau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver le peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les

vêtements de la maison.

Informations générales Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs

d'équipements de protection appropriés

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Granules État physique Solide

Couleur Blanc cassé à beige

Odeur Latex

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

pH 8.63

Point de fusion/point de congélation Aucun renseignement disponible
Point/intervalle d'ébullition Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Non applicable

 Taux d'évaporation
 Aucun renseignement disponible

 Inflammabilité (solide, gaz)
 Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Viscosité, dynamique

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur

Densité de vapeur

Densité

Densité

Densité

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Pour density: 44.7 lbs/ft3 (0.716 g/mL)

Tap density: 45.9 lbs/ft3 (0.735 g/mL)

Densité Aucun renseignement disponible

Solubilité dans l'eau Émulsifie dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants
Coefficient de partage
Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité, cinématique

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Propriétés explosives Non explosif Propriétés comburantes Non-oxydant

Masse moléculaireAucun renseignement disponibleMasse volumique apparentePour density: 44.7 lbs/ft3 (0.716 g/mL)Tap density: 45.9 lbs/ft3 (0.735 g/mL)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Aucun renseignement disponible

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Stabilité chimique Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions Aucun dans des conditions normales de traitement.

Carfentrazone 40 WG MUP

FDS n°: FO004353-3-A Date de révision: 2021-07-20

Version 1

dangereuses

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviterLe chauffage du produit produira des vapeurs nocives et irritantes.

Matières incompatibles Aucun connu.

Produits de décomposition

dangereux

Consulter la section 5 pour plus de renseignements.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

DL50 orale > 5000 mg/kg (rat femelle)

DL50 épidermique > 5000 mg/kg (rat) (homme Femme) **CL50 par inhalation** > 5.18 mg/l 4 heures (rat) (homme Femme)

Lésions oculaires graves/irritation Modérément irritant (lapin).

oculaire

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant (lapin).
Sensibilisation Non sensibilisant (souris-LLNA).

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Carfentrazone-éthyle	= 5143 mg/kg (rat)	> 4000 mg/kg (rat)	> 5 mg/L 4h (rat)
(128639-02-1)			-
Naphthalene sulfonic	= 3800 mg/kg (Rat)		
acid-formaldehyde condensate,			
sodium salt			
(9084-06-4)			

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut causer une irritation des yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité chronique Causa la exposición neurotoxicidad a largo plazo (temblores en el cuerpo, disminución de

la actividad motora), disminución del peso corporal y el aumento de peso del hígado y el

bazo

Mutagénicité Carfentrazone-éthyle : Pas génotoxique dans les études de laboratoire.

Cancérogénicité Carfentrazone-éthyle Aucune preuve de cancérogénicité provenant d'études animales

Effets neurologiques Carfentrazone-éthyle Non neurotoxique.

Toxicité pour la reproduction Carfentrazone-éthyle . Pas de toxicité pour la reproduction.

Toxicité pour le développement Carfentrazone-éthyle . Absence de tératogénicité chez les animaux.

STOT - exposition unique Non classé. STOT - exposition répétée Non classé.

Effets neurologiques Carfentrazone-éthyle Non neurotoxique.

Danger par aspirationLe produit ne présente pas de risque de pneumonie par aspiration.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Crystalline silica, quartz	A2	Group 1	Known	X
14808-60-7				

Légende:

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Version 1

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Carfentrazone-éthyle (128639-02-1)							
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	Espèces	Valeur	Unités			
	72 h EC50	Algues	0.012	mg/l			
	96 h LC50	Rainbow trout	1.6	mg/l			
	48 h LC50	Daphnie	>9.8	mg/l			
	96 h CSEO	Algues	1.0	μg/l			
	21 d NOEC	Poissons	0.0187	mg/l			
	21 d NOEC	Crustacés	0.22	mg/l			
	CL50	Eisenia fetida	> 820	mg/kg			
	DL50 orale	Bee	> 200	μg/abeille			
	LD50 contact	Bee	> 200	μg/abeille			
	LD50 acute oral	Northern bobwhite	>2250	mg/kg			
	DL50 orale	Collin de Virginie	>2000	mg/kg			

	Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Γ	Carfentrazone-éthyle	EC50 = 12 µg/l	96 h LC50 = 1,6 mg/L&0,0187	48 h EC50 > 9,8 mg/L&0,22
-	128639-02-1	14d EC50 = 0,0057 mg/L		_
Γ	Sodium Benzoate		96 h LC50: 420 - 558 mg/L	48 h EC50: < 650 mg/L (Daphnia
-	532-32-1		(Pimephales promelas) flow-through	magna)
1			96 h LC50: > 100 mg/L (Pimephales	
			promelas) static	
Γ	Bis(2-ethylhexyl) sodium		96 h LC50: 20 - 40 mg/L	48 h EC50: = 36 mg/L (Daphnia
1	sulfosuccinate		(Oncorhynchus mykiss) semi-static	magna)
1	577-11-7		96 h LC50: < 24 mg/L	
1			(Oncorhynchus mykiss) static 96 h	
1			LC50: = 37 mg/L (Lepomis	
- 1			macrochirus) static	

Persistance et dégradation Carfentrazone-éthyle . Non persistant. Facilement hydrolyses. Ne se biodégrade pas

facilement.

Bioaccumulation Carfentrazone-éthyle . La substance n'a pas de potentiel de bioconcentration.

Mobilité Carfentrazone-éthyle . Non pertinent.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau

de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination

des déchets.

Emballages contaminés Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux.

Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOTCe matériau n'est pas un matériau dangereux tel que défini par le Département des

transports des États-Unis, 49 CFR, parties 100 à 185, à moins qu'il ne soit expédié dans un emballage en vrac. La classification ci-dessous se rapporte à l'expédition en vrac (> 119 gal

/ 882 lb).

TMD Classement ci-dessous n'est applicable que lorsqu'ils sont expédiés par bateau et n'est pas

applicable lorsque expédiés seulement par voie routière ou ferroviaire.

Carfentrazone 40 WG MUP

FDS n°: FO004353-3-A Date de révision: 2021-07-20

Version 1

N° ID/ONU UN3077

Nom officiel d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (carfentrazone-ethyl)

Classe de danger Ш Groupe d'emballage Polluant marin Oui.

Désignation UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Carfentrazone-ethyl), 9, III,

Marine Pollutant

ICAO/IATA

UN3077 N° ID/ONU

Nom officiel d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (carfentrazone-ethyl)

Classe de danger Groupe d'emballage

Désignation UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Carfentrazone-ethyl), 9, III,

Marine Pollutant

IMDG/IMO

N° ID/ONU UN3077

Nom officiel d'expédition Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (carfentrazone-ethyl)

Classe de danger Groupe d'emballage Ш F-A, S-F No EMS Polluant marin

Dangers pour l'environnement

Désignation UN3077, Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Carfentrazone-ethyl), 9, III,

Marine Pollutant

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Oui Danger aigu pour la santé Danger chronique pour la santé Non Risque d'incendie Non Risque de décompression soudaine Non Danger de réaction Non

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

Version 1

Warning

Causes moderate eye irritation. DO NOT get in eyes.

Avoid breathing dust. Avoid contact with eyes, skin or clothing.

Wash thoroughly with soap and water after handling.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Crystalline silica, quartz	X	X	X
14808-60-7			

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-U nis)	LIS (Canada)	EINECS/ELINC S (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Carfentrazone-éthyle 128639-02-1					X			
Crystalline silica, quartz 14808-60-7	Х	Х	Х	Χ	Х	X	Х	Х
Naphthalene sulfonic acid-formaldehyde condensate, sodium salt 9084-06-4	Х	Х		Х	Х	Х	Х	Х

CANADA

Cette fiche de données de sécurité concerne un pesticide enregistré par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) et elle est donc assujettie à certaines exigences en vertu des lois canadiennes sur les pesticides, dont la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements dangereux requis par le Règlement sur les produits dangereux (RPD) et SIMDUT 2015 relativement aux fiches de données de sécurité et aux étiquettes du lieu de travail de produits chimiques non pesticides. Les renseignements suivants sont établis par l'ARLA.

En vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, il faut respecter l'étiquette approuvée du produit antiparasitaire (l'étiquette) en tout temps et, en cas de divergences entre l'étiquette approuvée et une FDS pour ce produit, ce sont les renseignements de l'étiquette qui prévalent.

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité	1	Instabilité (Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité	1	Danger phys	sique 0	Protection individuelle X

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision :2021-07-20Cause de la révision :Libération initiale

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date des présentes. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous

Version 1

assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies ici. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié désigné et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation sont indépendantes de la volonté de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

Préparé par

FMC Corporation
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2021 FMC Corporation. Tous droits réservés. Fin de la fiche signalétique